



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MANDATEMENT DE LA SOCIETE  
VILLYZ POUR LA MISE EN PLACE D'UN  
FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LE  
PROJET DE RESTAURATION DES FRESQUES  
DE L'HOTEL DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-25-267  
EN DATE DU 31 JUILLET 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 25 juin 2025 approuvant le lancement d'une campagne de financement participatif via une plateforme dédiée ;

**Vu** le projet de restauration des fresques de l'Hôtel de Ville ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de renforcer la valorisation et la préservation du patrimoine communal en impliquant les Citoyens, notamment en recourant à l'emprunt citoyen par prêt rémunéré ;

**Vu** l'offre de la société VILLYZ, prestataire de services de financement participatif.

## D É C I D E

**DE SIGNER** la convention de mandat en financement participatif avec VILLYZ.

**DE SIGNER** le contrat de prêt d'un montant maximum de 200 000 € (deux cent mille euros) regroupant l'ensemble des contributeurs au projet dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- Taux d'intérêt fixe annuel brut : 2,5 %
- Amortissement : progressif (annuités constantes)
- Durée de remboursement : 5 ans
- Périodicité : annuelle

**DE FAIRE FACE** à la dépense relative à la réalisation de cette convention de mandat au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

**DE S'ENGAGER** pendant toute la durée du prêt à prendre toutes les mesures budgétaires permettant le paiement des échéances du prêt en capital, intérêts et accessoires.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250731-lmc1H13362H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 31/07/2025  
Date de Publication : 31/07/2025